

PROJET ÉDUCATIF COMMUNAL (PEC)

Le PEC formalise la politique éducative de la Ville à destination des 0-25 ans. Les projets éducatifs des services Petite enfance, Animation, Affaires scolaires, Vie des écoles, Jeunesse-Prévention et Action sociale-Santé-Handicap s'inscrivent dans ce cadre.

AXES

Construire un environnement en faveur de l'intérêt et du bien-être de l'enfant et du jeune

Favoriser la réussite pour tous et la continuité éducative

Accompagner les enfants et les jeunes dans l'acquisition des valeurs de citoyenneté

Soutenir la parentalité

Professionaliser les équipes

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- 1 Répondre aux besoins de chaque enfant et jeune et accompagner son développement dans le respect de son rythme et de son individualité
- 2 Veiller à la santé physique et mentale des enfants et s'inscrire dans une politique de prévention santé
- 3 Permettre l'accueil et l'intégration de tous en apportant une attention particulière aux publics les plus fragilisés
- 4 Faire du temps du repas un moment privilégié
- 5 Faciliter et animer le partenariat entre tous les acteurs de l'éducation, travailler la cohérence et la complémentarité des actions éducatives, tout au long du parcours de l'enfant et du jeune
- 6 Promouvoir la connaissance, les savoirs, l'ouverture au monde et l'épanouissement
- 7 Participer à la réussite scolaire et à la lutte contre le décrochage scolaire
- 8 Favoriser l'autonomie et permettre à l'enfant d'être acteur de sa vie
- 9 Œuvrer pour un environnement et des organisations en faveur d'une politique inclusive
- 10 Contribuer à la construction des citoyens de demain en favorisant la solidarité et les initiatives citoyennes des enfants et des jeunes
- 11 Prévenir le harcèlement et les comportements violents
- 12 Permettre à chacun de trouver sa place dans le collectif et favoriser l'appropriation des règles de vie et le Vivre ensemble
- 13 Accompagner l'éveil aux enjeux sociétaux : transition écologique, égalité filles / garçons
- 14 Reconnaître les parents comme premiers éducateurs de leurs enfants et les soutenir dans leur fonction éducative
- 15 Accompagner les familles en favorisant la transversalité et l'échange entre les différents acteurs
- 16 Poursuivre le travail d'information et de communication en direction des familles
- 17 Favoriser la participation des parents dans la mise en œuvre de la politique éducative de la Ville et dans les instances éducatives
- 18 Professionaliser les équipes en vue d'offrir un encadrement adapté et de qualité
- 19 Assurer cohérence et cohésion au sein des équipes autour de projets
- 20 Renforcer la transmission de savoirs et mutualiser les pratiques professionnelles inter-services